

LA LETTRE DE SAINT CHRISTOPHE

Bulletin d'information de Saint Christophe en Oisans



Été 2017

RD 530 la mobilisation continue

Après la nouvelle série d'éboulements, au printemps, nous avons relancé Monsieur le Préfet ainsi que le Conseil Départemental. Cela a déclenché une réunion de la Cellule risques naturels à la Préfecture et la venue de celle-ci sur place ainsi que la visite de Monsieur Bernard Perazio, Vice président du Conseil Départemental chargé des routes.

Chacun étant bien conscient que d'autres éboulements se reproduiraient, les services de la Préfecture ont admis que la sécurité des personnes était en cause et que la responsabilité devait être partagée entre l'Etat et le Département.

Un plan d'action a été élaboré qui prévoit d'ici à l'automne la réalisation de plateformes réparties en sommet de falaise (de façon à gagner les deux ou trois jours nécessaires, à chaque fois, à la préparation du chantier), la pose d'instruments de mesure pour tenter de prévoir quelques jours à l'avance les gros événements, l'amélioration du sentier de l'envers qui reste, au moins en été la seule sortie de secours de la vallée et enfin la mise à l'étude de la possibilité de percer un tunnel entre le plan du lac et les Granges.

Par ailleurs M Perazio nous a confirmé que des travaux de confortement de la route entre le paravalanche et les Etages étaient prévus pour le printemps prochain.

A l'initiative des habitants, une pétition a été lancée pour demander une sécurisation de la RD 530. Nous avons déjà recueilli 571 signatures et vous pouvez encore venir la signer en mairie.

Laves torrentielles

Après les éboulements successifs aux Fontaines bénites, ce sont les laves torrentielles provoquées par le violent orage de l'après midi du mardi 8 août qui ont coupé la route à 5 endroits au débouché des combes du Rulla, de Lachal, des Eperieux, de Pierre noire et de la Trappe. Le chargeur de la commune a pu libérer 2 véhicules bloqués entre les deux premières coulées et ouvrir l'accès aux Etages dès le mardi soir. La route a été dégagée par le Conseil Départemental mercredi après midi.

Cet événement nous a permis de tester le système d'information par mail qui semble donner satisfaction, au moins quand internet fonctionne.....

Office de Tourisme et Animations Vénéon Evènements Culture (AVEC)

Depuis le 1^{er} janvier, la promotion touristique est assurée par Oisans Tourisme (loi NOTRe oblige..). Le personnel d'accueil habituel a été repris par l'Office Intercommunal de Tourisme et personne n'a vraiment vu de différence. Par contre l'ensemble des animations a été assuré par l'association AVEC (ancien OT de Saint Christophe). Tout semble s'être bien déroulé, nous ferons un point plus complet en fin d'année.

La Communauté de Communes de l'Oisans est compétente pour le traitement des ordures ménagères et la diffusion de la Télévision Numérique Terrestre.

En cas de dysfonctionnement vous pouvez appeler:

Pour les déchets 06 25 48 85 17

Pour la télévision 04 76 11 01 09

Mairie : 04 76 79 53 50

*Ouverte au public
du lundi au vendredi
de 10h à 12h et 14h à 16h
ou sur rendez vous*

Problèmes techniques:

Laisser un message et vos coordonnées sur le répondeur au

04 76 79 07 23 ,

il est consulté tous les jours et vous serez rappelés

Urbanisme:

*Prendre rendez vous
au 04 76 79 57 52*

Musée :

04 76 79 52 25

Informations générales:

<http://www.mairie-st-christophe-en-oisans.fr>

Les réalisations du printemps:

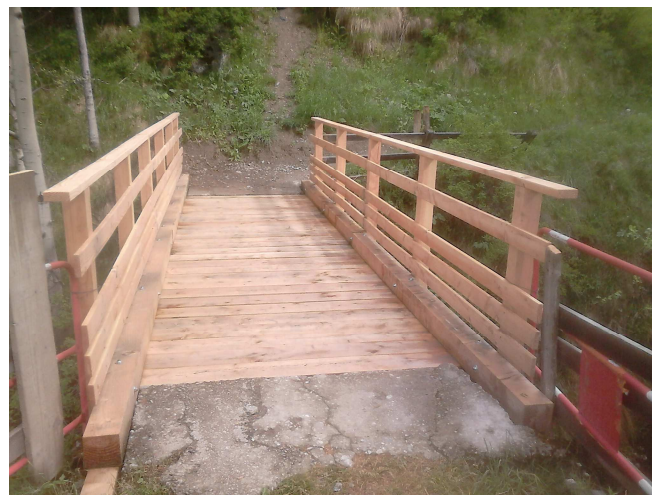
Les travaux achevés :

La passerelle à l'entrée du **vallon de la Selle** a été totalement rénovée.

Un système de chloration automatique a été installé à **Lanchatra** où l'eau était systématiquement contaminée l'été. Les premières analyses d'eau, après l'arrivée du troupeau, ont été bonnes et l'eau, de l'avis des habitants n'a aucun goût.

Des travaux de terrassement ont été réalisés sur la base nautique du **Plan du lac**: Le merlon de protection a été rehaussé et avancé vers le Vénéon d'une vingtaine de mètres.

A **la Ville**, des jeux d'escalade pour les enfants ont été installés devant l'ancienne école et ont été bien utilisés par les vacanciers.



Les projets ...

Nous avons mis en route le projet de construction d'une cabane pastorale sur le **plat des Etançons**. Les travaux devraient débuter au printemps prochain pour une mise à disposition des bergères en juillet.

Nous allons, avec l'aide du Conseil Départemental, implanter une **via ferrata** pour enfants (à partir de 6 ans) en parallèle au second tronçon de l'équipement actuel. Cet équipement, unique dans le département, devrait favoriser la venue de familles dans le village. Les travaux se feront à l'automne.

La commune a fait l'acquisition, à **la Ville**, d'une petite parcelle à coté de l'ancien café de la Meije. Nous allons la nettoyer, y installer un banc et si possible deux bornes de recharge pour vélos électriques.

Le marché pour l'installation des **compteurs d'eau** a été passé. Les travaux se dérouleront sur l'automne 2017 et le printemps-été 2018. L'entreprise de plomberie travaillera sur rendez vous car les compteurs seront le plus souvent à l'intérieur des maisons.

En liaison avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), nous allons préparer une **signalétique cohérente** pour la commune et spécialement pour la Bérarde. Nous prévoyons également des circuits à thèmes (cascades, oratoires, moulins) ainsi qu'un tour de la Bérarde accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

Nous avons enfin lancé un marché d'assistance pour la **rénovation des gîtes** de l'ancienne école et de l'hébergement saisonnier de l'ancien hôtel des Ecrins. Le CAUE et le Parc des Ecrins nous accompagnent dans le choix d'un architecte.

Bibliothèque de St Christophe en Oisans

Prêts gratuits.

Toujours fidèles au poste, nos bibliothécaires bénévoles, Denise, Paulette, Blandine et Brigitte vous accueillent :

Juillet et août : lundi, mercredi et vendredi de 17h30 à 19h.

Juin et septembre et petites vacances scolaires : lundi et samedi 17h30-18h30

Le reste de l'année samedi 17h30 à 18h30

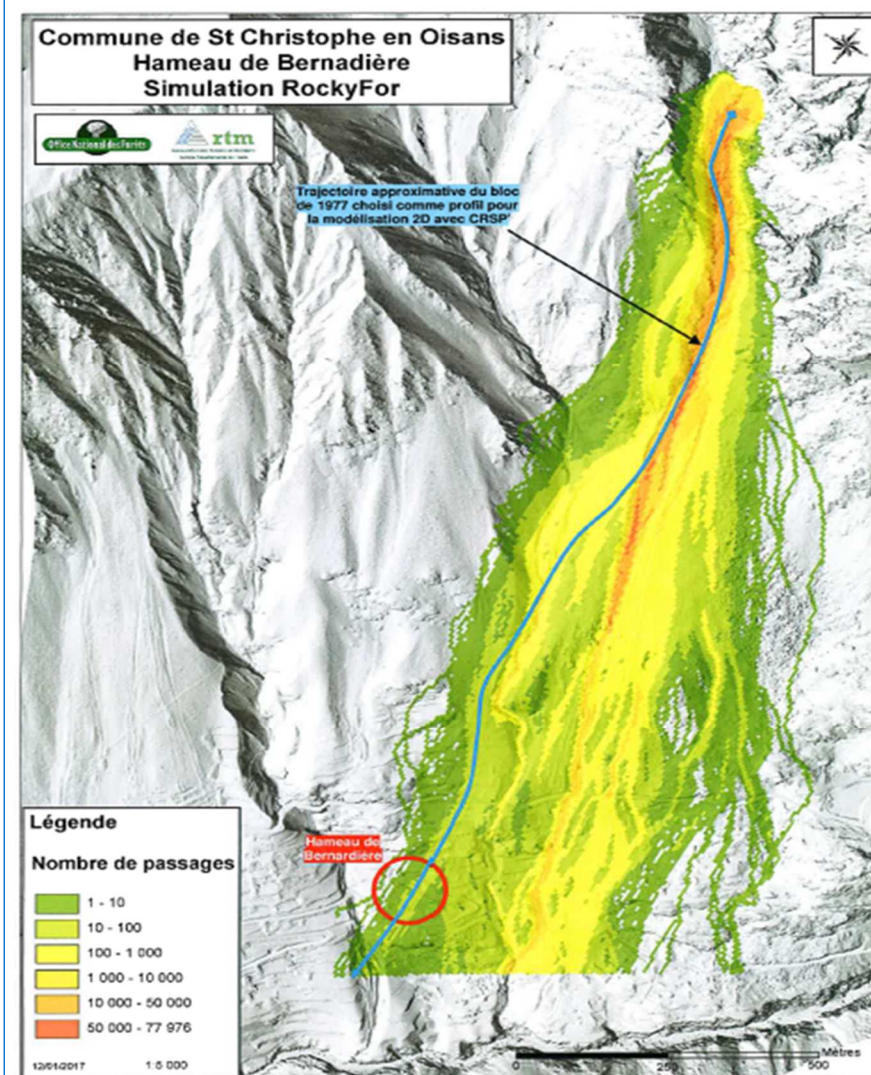
Les travaux en cours :

A la **Bérarde**, après l'enfouissement des câbles haute tension réalisé à l'automne par ERDF, le Syndicat d'électrification (SEDI 38) a construit au printemps le local pour accueillir le transformateur. Des toilettes accessibles aux handicapés seront accolées à ce local.. Le raccordement au réseau de distribution renouvelé en 2014 sera réalisé à l'automne puis ERDF enlèvera la ligne aérienne et alors, les pylônes et l'ancien transformateur seront démontés.

L'année 2018 devrait voir la construction par le SACO de la pompe de relevage au pied du parking et de la station de traitement.

Au **Musée**, la seconde phase de l'exposition, Dans le bleu du Vénéon: L'eau solide a été engagée. Elle devrait ouvrir aux visiteurs pour l'été prochain.

A **Pré Clot**, le permis de construire de l'antenne pour les portables tous opérateurs a été déposé. Les travaux sont envisagés à l'automne si la Préfecture accorde le permis de construire.



Au dessus de **Bernardière**, l'étude pour la protection du hameau contre les chutes de blocs est bien avancée.

La modélisation de la chute de 100 000 blocs montre que le risque d'atteinte du hameau est très faible mais existant. La construction de 2 terrasses en amont du village permettrait de ramener ce risque à presque zéro.

Une protection en amont de la route permettrait également une meilleure protection contre les avalanches.

Nous attendons le rapport définitif pour programmer les travaux.

Sur les sentiers...

L'entretien des sentiers joue un rôle primordial dans l'attractivité touristique de notre commune. Le travail de notre équipe « chemins » est apprécié par tous et un effort particulier est porté pour rendre les sentiers accessibles aux plus jeunes et aux plus âgés (hauteur des marches en particulier).

Après les sentiers du **Souhey** et du **vallon des Etages** où le Parc a poursuivi cette année le travail réalisé par la commune jusqu'à sa limite, les équipes travaillent cette année sur l'accès au **Chatelleret** et à la **Maye** par la rive droite ainsi que sur le chemin de l'envers entre **Champhorent** et **les Etages**.

Un état des lieux de la portion **les Granges- Plan du lac** sera réalisée afin d'améliorer l'accessibilité de cette « voie de secours » du village.

En liaison avec le PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées), nous remettons en état à l'automne les passerelles des **Rajas** et du **Soreiller**. La poursuite de la rénovation du chemin pastoral de **Lanchatra** sera menée avec la participation financière de l'Association Foncière Pastorale de Lanchatra.

Du côté de nos partenaires ...

Communauté des Communes de l'Oisans

La Communauté de Communes participe aux travaux dans les communes peu peuplées. A ce titre nous avons bénéficié de son aide pour les travaux de réparation de la conduite d'eau et de mise en sécurité de la base nautique. Elle prendra en charge également une partie du coût de l'installation des compteurs d'eau.

FFCAM (Fédération Française des Clubs alpins et de Montagne)

A l'issue de nombreuses années de réflexions et pas mal d'évolution dans ses projets, la FFCAM a débuté les travaux de restructuration du refuge de Temple Ecrins. La capacité du refuge sera un peu réduite, les conditions d'accueil de la gardienne et des alpinistes bien améliorées et l'assainissement assuré. On ne peut que regretter que ces travaux tant attendus aient démarré en catastrophe, sans concertation avec les utilisateurs du refuge et qu'il n'ait pas été envisagé (comme au Soreiller en son temps) un accueil restreint.

Après ceux de Temple Ecrins, le CAF envisage des travaux au Chatelleret.

Parc National des Ecrins

Après la réfection, à l'automne, du sentier du Chatelleret, le Parc prévoyait, cette année, d'améliorer les sentiers des deux rives du Vallon des Etages et refaire le chemin d'accès au lac des Rouies.

Le violent orage du 8 août a sérieusement bousculé ces projets. Les passerelles sur le Vénéon ont toutes été dégradées ou emportées et les sentiers largement détruits. Un gros travail de réfection est en cours.

Le Parc nous apporte également son appui technique pour la réalisation d'une cabane pastorale aux Etançons ainsi que pour la rénovation des gîtes communaux.

Le Plan Local d'Urbanisme - PLU

Le projet qui avait été déposé par la commune a reçu un avis défavorable de la Commission Nature, Paysages et Sites. Ce rejet, confirmé par les services de l'Etat se fonde sur deux groupes d'arguments:

Les premiers, sur lesquels l'administration reste ouverte à la discussion portent sur les perspectives d'évolution de la démographie (les recensements successifs ne reflètent pas vraiment la réalité), l'appréciation des zones à risques (en l'absence de documents récents nous avons demandé au RTM de faire une analyse sur les zones habitables) et des imprécisions sur le règlement architectural des différentes zones.

Les seconds concernent des évolutions de la loi ou de son interprétation:

- La notion de « terrain constructible » (un jour ou l'autre ...) qui existait dans l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS) est remplacée dans le PLU par celle de « terrain sur lequel une construction est prévue à court terme » tout en sachant que le PLU peut faire l'objet de modifications à tout moment.
- La loi de densification urbaine impose que les constructions soient en continuité de l'existant. Cela nous concerne assez peu dans la mesure où les avalanches et les chutes de pierres empêchent souvent de beaucoup s'éloigner des villages actuels.
- L'obligation d'accès permanent, en particulier par les pompiers, qui interdit la construction, même de résidence secondaire, au-delà de Champhorent. Nous avons pris contact avec l'Association des Elus de Montagne (ANEM) ; Sa Présidente Marie Noelle Baptistel, rapporteur de la loi montagne 2, a chargé ses services d'essayer d'inclure le cas très particulier de Saint Christophe dans un décret d'application de la loi. Si ce n'est pas possible, il nous faudra passer outre et affronter l'Etat au tribunal administratif.

Compte tenu de ces contraintes, la commune a droit seulement à 2ha constructibles à court terme parmi lesquels le lotissement à lui seul représente 1ha.

Nous allons essayer de préparer un nouveau projet qui concilie au mieux intérêts de la commune et exigences de l'Etat car en l'absence de PLU c'est la Préfecture qui instruit les demandes de travaux en appliquant strictement le Règlement National d'Urbanisme.

Le Budget de la Commune

Le budget de **fonctionnement** de la Commune n'est pas facile à analyser puisqu'environ un tiers est constitué de sommes présentes à la fois en recettes et dépenses (85% des taxes foncières du domaine skiable et les secours sur pistes).

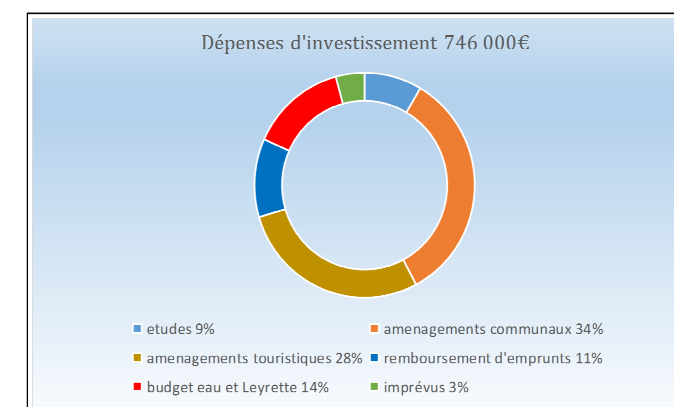
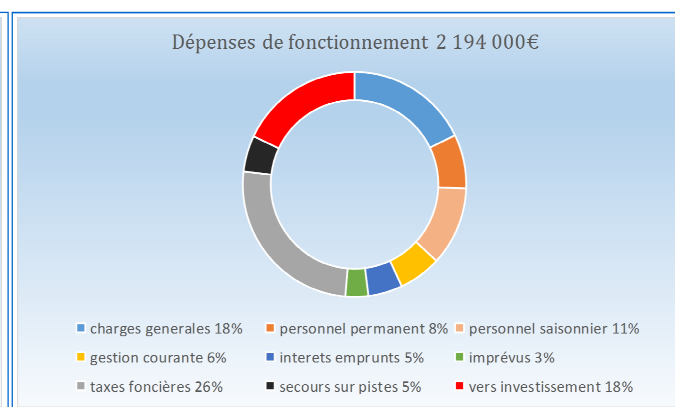
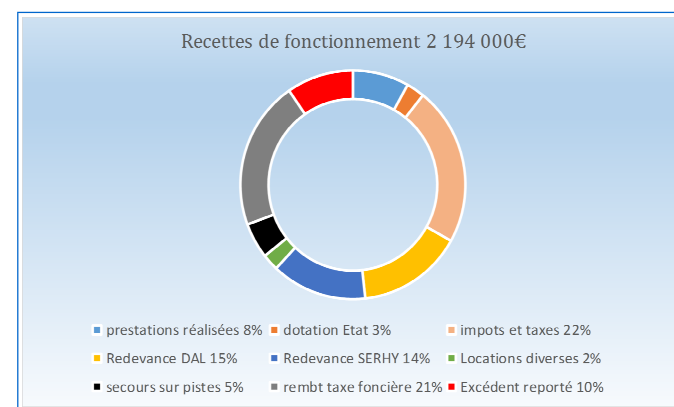
Pour les recettes, il faut noter le net désengagement de l'Etat puisque la dotation de fonctionnement est passée en 5 ans de 160 000€ à 33 000€. Les participations de Deux Alpes Loisirs et de la microcentrale (SAHFSCO) sont déterminantes, d'autant qu'outre les redevances ils apportent 90% du montant des impôts et taxes.

Du côté des dépenses, la taille de la Commune et la rigueur du climat font que les dépenses d'entretien courant sont importantes. La vocation touristique de la Commune nécessite également un nombre important de saisonniers (sentiers, camping, auberge). Malgré tout nous avons la possibilité de dégager chaque année presque 20% du budget pour financer l'investissement tout en maintenant inchangés les taux d'imposition:

Taxe Foncier bâti : 14,29%

Taxe d'habitation: 19,54%

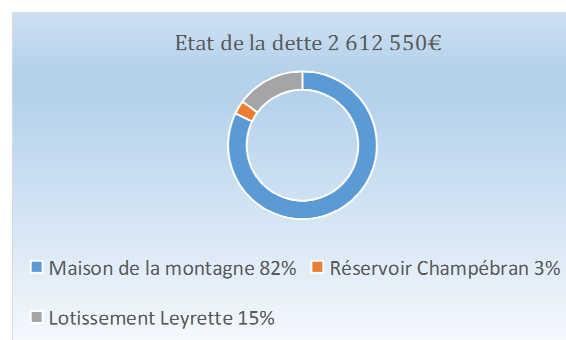
CFE (Taxe professionnelle) : 21,11%



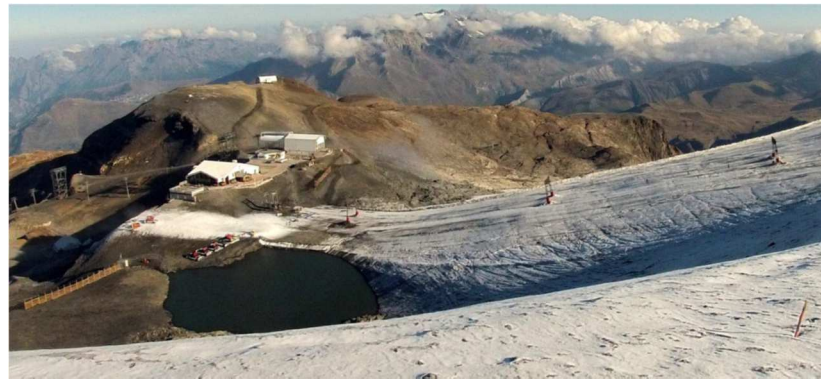
En matière d'**investissement**, nous essayons de maintenir un équilibre entre investissements communaux (y compris pour les budgets de l'Eau et du lotissement de Leyrette qui ne dégagent pas d'excédent de fonctionnement) et les investissements touristiques.

Les études engagées cette année sont orientées vers la sécurité des biens et personnes (Bernardière, Plan du lac), pour l'accueil touristique (rénovation des gîtes communaux) ainsi que pour la préparation du renouvellement de la Convention de Délégation de Service Public du domaine skiable (études et consultants).

La **dette** de la Commune est importante, le montant annuel des remboursements (intérêts et capital) est de 250 000€ . La Commune rembourse régulièrement ses échéances. Il serait toutefois peu raisonnable d'emprunter davantage ce qui limite notre capacité d'investissement à l'excédent du fonctionnement. Ces dettes s'éteindront en 2021 pour le réservoir, en 2028 pour le lotissement et 2039 pour la Maison de la montagne.



Le glacier de Mantel fond...



Avec le réchauffement le glacier de Mantel fond et a créé un petit lac de retenue à sa base. Si rien n'est fait, il est à craindre que d'ici 5 ans, le glacier se fracture au niveau du pylône 4. En outre le lac s'agrandit et menace en cas de rupture de sa digue les habitations de la station. Deux Alpes Loisirs a donc proposé d'installer un réseau de 6 canons à neige qui utiliseront l'eau de fonte du glacier pour recouvrir, à l'automne sa base de neige de culture. Ces travaux seront réalisés en fin d'été.

CCAS : turismo in Valle d'Aosta (19 au 21 juin 2017)



AOSTE et ses étonnants vestiges romains, **SARRE** et son château mémoire de la présence des Savoie en Vallée d'Aoste, **COURMAYEUR** et son musée alpin dédié au Duc des Abruzzes, **BARD** et son fort construit au 19^e siècle par les Souverains de Savoie sur un promontoire rocheux, **DONNAS** et son bourg médiéval ainsi que sa voie romaine remarquablement préservée, sont autant de curiosités que les Séniors de Saint Christophe en Oisans ont eu tout loisir de visiter au cours d'un séjour de trois jours dans le Val d'Aoste, organisé par la Commission Communale d'Action Sociale (C.C.A.S.).

C'est avec un intérêt tout particulier que les participants ont suivi les commentaires de la guide qui leur a fait découvrir le riche patrimoine historique d'AOSTE et de ses environs. Des vestiges romains (théâtre, forum, Porte Prétorienne, Arc de triomphe d'Auguste, Pont de Pierre) aux traces de l'époque médiévale (remparts, tours, cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, cloître roman de Saint Ours) la découverte de la ville d'AOSTE a été des plus édi-fiantes.

La traversée du bourg de BARD par la ruelle piétonne est une singulière remontée dans le temps depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque médiévale. Plus haut, le fort perché sur un promontoire fait le lien entre une époque plus récente et nos jours. Une réhabilitation architecturale réussie et une exposition d'œuvres contemporaines soulignent encore davantage l'audace de cet édifice.

Dans la Maison des Guides Alpines, la collection d'équipements d'époque et de divers souvenirs exposés au Musée Alpin témoignent des expéditions des guides alpins de COURMAYEUR. Au cours de cette visite dans un silence quasi religieux, comment ne pas évoquer la mémoire des célèbres guides-montagnards de notre propre vallée et ne pas entrevoir des similitudes avec notre musée « Mémoires d'Alpinismes » ?



Au Château Royal de SARRE, les chasseurs ont été comblés et n'avaient d'yeux que pour les innombrables trophées (têtes de bouquetin et de chamois) qui ornent le salon central et son interminable galerie d'accès.

